



GFMB
Maison des associations
6bis, rue de Beauvoir
44340 BOUGUENAIS

contact@gfmb.fr - www.gfmb.fr

22 MAI 2023

Chers adhérents ou futurs adhérents,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez en adhérant à la GFMB ou en renouvelant votre adhésion pour cette nouvelle saison. Vous trouverez dans ce courrier toutes les informations utiles. Des informations complémentaires peuvent être publiées sur notre site web. Nous vous invitons à le consulter régulièrement.

Les inscriptions se dérouleront lors de permanences à Bouguenais (Le Patio, 6bis rue de Beauvoir) et en ligne, sur notre site web.

Cette saison, nous avons fait le choix de revenir à un accès illimité aux activités. Vous pourrez donc participer à autant de cours par semaine que vous le souhaitez, en accès libre. Cependant, certains cours pour lesquels le nombre de places est limité ou qui demandent une pratique régulière nécessitent une inscription préalable, sans supplément de prix mais limité à deux activités par adhérent et dans la limite des places disponibles. Les adhérents qui voudraient absolument pratiquer plus de deux de ces activités aux places limitées devront s'acquitter d'une majoration de 40€ par activité à partir de la troisième.

Afin de faciliter la réinscription des adhérents qui nous sont fidèles, les inscriptions en ligne et aux permanences leurs seront réservées jusqu'au 16 juin, à 18h. Consultez notre site web pour en connaître le calendrier et les modalités.

- **Planning des cours** – Le planning des activités est disponible sur le site : www.gfmb.fr/planning-2023.pdf. Jusqu'en début de saison, il est susceptible de modifications.

- **Certificat médical** – il n'est plus nécessaire de fournir un certificat médical mais nous vous recommandons d'accéder à nos activités en conscience. Si vous ne savez pas si vous devez consulter votre médecin, répondez au formulaire de santé joint. Si vous avez répondu «oui» à au moins une des questions, c'est qu'une visite médicale est conseillée. Ce formulaire est confidentiel et n'est pas à nous transmettre.

- **Demande de licence à la Fédération Française SPORTS POUR TOUS** – Pour les renouvellements de licence, n'oubliez pas d'indiquer votre numéro de licence que vous trouverez sur votre carte SPORTS POUR TOUS.

- Paiement

- Nous acceptons les paiements en 1, 2 ou 3 chèques
- Les coupons sport
- Les chèques vacances ne sont plus acceptés car ils engendrent trop de frais

- **Carte d'adhérent** – Votre carte vous sera délivrée lors des permanences ou envoyée par courrier.



L'accès aux cours ne sera possible que sur présentation de votre carte dès le premier cours.

Nous vous rappelons que la cotisation n'est pas remboursable. Elle est affectée à l'association.

Infos adhérents saison 2023- 2024

REPRISE DES COURS LE 11 SEPTEMBRE 2023 - FIN DES COURS LE 21 JUIN 2024

PERMANENCES INSCRIPTIONS

Salle de Quartier – Le Patio – Bouguenais
(Anciennement Maison de retraite de Beaulieu)

Réinscriptions & Inscriptions	
Mer. 14 juin (Réinscriptions)	10 H 00
Mer. 28 juin	A
Lun. 4 sep.	19 H 00
Ven. 8 sep.	

COTISATIONS ANNUELLES

Cours illimités :

- Bouguenais 160 €*
- Autres communes 180 €*
* cotisation fédération incluse

Chèque - Coupons sport – Espèce
Les chèques ANCV ne sont plus acceptés

Inscription à partir de 18 ans fin 2023

CONSIGNES A RESPECTER

- Tapis personnel obligatoire (règles d'hygiène)
- Douche et démaquillage obligatoires pour la piscine (règles d'hygiène)
- Pas de chaussures salle Renaud Barrault et sous-sol HLM (consignes municipales)
- Pour le bien de tous, merci de respecter les horaires de cours.

Contrôle dans les salles :

- **pointage par l'animateur ou un adhérent désigné à l'arrivée dans tous les cours**
- **présentation de la carte d'adhérent obligatoire.**



Maison des associations
6bis, rue de Beauvoir
44340 BOUGUENAIS
www.gfmb.fr

FICHE D'ADHESION

2023-2024

N°

Je soussigné(e) M. Mme

NOM (en majuscules) : Prénom :

..... Date de naissance :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone :

Courriel :

Tous les cours sont en accès libre et illimité à l'exception de certains pour lesquels le nombre de places est limité ou qui nécessitent une pratique régulière (Aquagym, Yoga, fit yoga, Pilâtes, fit Pilâtes). Limité à 2 cours par adhérent.

A noter que votre réservation vous engage à une pratique assidue. En cas d'absences répétées, nous nous réservons le droit d'attribuer votre place à un autre adhérent.

Je réserve les cours aux places limitées suivants :

Cours n°1 :

.....

Cours n°2 :

.....

Je souhaite recevoir ma carte d'adhérent par courrier.

Je joins 1 enveloppe timbrée et libellée à mon nom et adresse oui non

Je souhaite un reçu de paiement à transmettre à mon employeur ou tout autre organisme. oui non

Je n'ai pas internet et souhaite recevoir la convocation à l'AG et le dossier d'inscription pour la saison prochaine par courrier.

Je joins 2 enveloppes format 16x23 timbrées affranchies à plus de 20g, libellées à mon nom et adresse.. oui non

J'ai bien noté que, mon inscription validée, **la cotisation que je verse à ce titre sera définitivement acquise à l'association.** Je suis informé(e) que la GFMB est susceptible d'effectuer des prises de vues pendant ses cours et manifestations.

Le / / 2023

Signature

DEMANDE DE LICENCE PRATIQUANT

Association ou Structure :
N° affiliation :
N° licence (si vous avez déjà été adhérent à la Fédération Française Sports pour Tous) :

Mme M. Nom :
Nom de naissance : Prénom :
Né(e) le Nationalité : Catégorie : -18 ans Né(e) après le 31/12/2005
 +18 ans Né(e) avant le 01/01/2006
Pays de naissance : Code Postal de naissance Ville de naissance :
Adresse :
Code Postal Ville : Pays :

Courriel :@.....

RAPPEL Votre licence Sports pour Tous est 100 % numérique. Votre adresse courriel est donc indispensable pour la recevoir et pour accéder à votre Espace licencié.



Tél. 1 Tél. 2

- Je suis bénévolement engagé(e) dans mon Association et/ou mon Comité Sports pour Tous, en dehors de ma pratique sportive :
 Je souhaite recevoir la newsletter fédérale :
 J'accepte d'être contacté(e) par les partenaires de la Fédération :

Activité(s) pratiquée(s)

Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression Arts Énergétiques Activités de Pleine Nature
 Jeux d'Opposition Jeux Sportifs Activités Aquatiques

Activité(s) précise(s) :

DISPOSITIF DU MINISTÈRE DES SPORTS : CONTRÔLE D'HONORABILITÉ DES ENCADRANTS SPORTIFS

Si j'accède à des fonctions d'éducateur sportif et/ou de dirigeant de Club, je dois impérativement souscrire une licence « Cadre Technique » ou « Dirigeant » afin de permettre à l'État de contrôler l'obligation d'honorabilité de tous les éducateurs bénévoles et dirigeants au sens de l'article L212-9 du Code du Sport.



NOTICE D'INFORMATION ASSURANCE 2023/2024

(Résumé du contrat MAIF multirisques et Assistance n° 4532082R – document non contractuel)



La licence vous assure uniquement pendant la pratique des sports de la Fédération, dans tous les Clubs Sports pour Tous :
1/ contre les conséquences financières des dommages corporels et matériels que vous causez à des tiers (garantie Responsabilité Civile obligatoire) ;
2/ contre les conséquences pécuniaires des dommages corporels dont vous êtes victime (garanties Accident Corporel facultatives).

SELON L'OPTION CHOISIE, VOUS BÉNÉFICIEZ DES GARANTIES CI-DESSOUS :

Accidents Corporels	Garantie de base Pratiquant (comprise dans la licence)	GARANTIES OPTIONS COMPLÉMENTAIRES (bulletin d'adhésion disponible sur le site Internet fédéral, rubrique « Nos services > Assurances » ou en cliquant ici)	
		Option 1	Option 2
Décès	12 500 €	30 000 €	45 000 €
Invalidité Permanente	25 000 € Capital réduit selon le taux d'invalidité	45 000 € Capital réduit selon le taux d'invalidité	76 000 € Capital réduit selon le taux d'invalidité
Frais médicaux/pharma/ chirurgicaux	Forfait 760 € Par sinistre, dans la limite des frais justifiés, après intervention Sécurité Sociale, mutuelles et autres assurances	Forfait 1 500 €	Forfait 1 500 €
Hospitalisation	Prise en charge intégrale du forfait hospitalier		
Soins dentaires et prothèses	150 € Montant maximum par dent, dans la limite des frais réels, hors intervention Sécurité Sociale, mutuelles et autres assurances	300 €	450 €
Optique	150 € Montant maximum par sinistre et par équipement, hors intervention Sécurité Sociale, mutuelles et autres assurances	300 €	450 €
Indemnités journalières	Néant	30 €	45 €
Allocations quotidiennes (franchise 5 jours)		Par jour avec un maximum de 365 jours sur justificatif de pertes réelles nettes de revenu	
Frais de remise à niveau scolaire	Rapatriement et transport sanitaire suite à accident ou maladie : frais réels		
MAIF Assistance	Frais d'hospitalisation à l'étranger : maximum 80 000 € Attention, aucune prestation ne sera prise en charge par MAIF Assistance sans son accord préalable		

 Les garanties souscrites prennent effet le jour où vous avez effectué l'ensemble des formalités d'adhésion à la licence et réglé la totalité des sommes dues à ce titre.

J'atteste avoir été informé(e) de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer (art. L321-4 du Code du Sport). Dans ce cadre, je déclare avoir pris connaissance et compris les modalités d'assurance présentées dans la notice d'information assurance consultable depuis le site Internet fédéral, rubrique « Nos services > Assurances ».

La souscription d'une option complémentaire 1 à 25 € TTC ou 2 à 35 € TTC se fait à l'aide du bulletin d'adhésion à remplir directement en ligne depuis le site Internet fédéral, rubrique « Nos services > Assurances » ou en cliquant ici (paiement en ligne via CB).

J'ai pris note de la possibilité de souscrire à l'une des garanties d'assurance Accident Corporel facultatives proposées avec ma licence. Le prix de la garantie de base comprise dans ma licence est de 0,23 € TTC, je peux ne pas y adhérer et le signifier à mon Club en lui transmettant le formulaire de refus des garanties d'assurances prévu à cet effet.

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION OU DIRIGEANT DE LA STRUCTURE
 En tant que Président de l'Association ou Dirigeant de la Structure, je confirme le bien-fondé de cette demande de licence auprès de la Fédération Française Sports pour Tous.

LICENCIÉ
 En cochant cette case, je déclare sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts et certifie mon choix de souscrire une licence à la Fédération Française Sports pour Tous. Dans ce cadre, je m'engage à en respecter les statuts et règlements.

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.